

Éditorial

Frédéric Guelton



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rha/7327>

ISBN : 978-2-8218-0522-4

ISSN : 1965-0779

Éditeur

Service historique de la Défense

Édition imprimée

Date de publication : 15 juin 2009

ISSN : 0035-3299

Référence électronique

Frédéric Guelton, « Éditorial », *Revue historique des armées* [En ligne], 255 | 2009, mis en ligne le 15 novembre 2011, consulté le 02 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rha/7327>

Ce document a été généré automatiquement le 2 mai 2019.

© Revue historique des armées

Éditorial

Frédéric Guelton

- 1 Au cours des années 1990, le livre de Douglas Porch, *La Légion étrangère*, fut traduit en français et publié par Fayard. Cette œuvre magistrale fut préfacée par le professeur Jean-Charles Jauffret. Ce dernier, avec la plume qu'on lui connaît, écrivit en exergue « À corps d'exception, livre d'exception ! » À distance, Soult, ministre de la Guerre lors de la création de la Légion, lui répondait : « (...) la Légion étrangère a été formée dans le seul but d'ouvrir un débouché et de donner une destination aux étrangers qui affluent en France et qui pouvaient y être un sujet de perturbation (...) ». Le ton était donné.
- 2 Un ton qui nous ramène au thème de notre dossier, consacré aux étrangers dans l'armée française sur une période qui s'étend, cette fois-ci, de la Grande Guerre à la fin de la guerre d'Indochine. Cette période, un demi-siècle à peine, et les articles du dossier résument et reprennent, à eux seuls, l'histoire, les moments forts, les paradoxes et l'ambivalence que l'on retrouve dans ce « service étranger ». Le principal des paradoxes, ou peut-être la première des difficultés, réside dans la définition même de « l'étranger ». Faut-il, redoutant l'anachronisme, retenir uniquement les postures juridiques de chaque époque ? Faut-il, à l'inverse et parce que nous connaissons la suite de l'histoire, adopter une posture contemporaine en s'interrogeant sur « l'identité » des uns et des autres à chaque moment ? Ces deux postures, il y en a d'autres, méritent d'être abordées et réfléchies. Elles dépassent le champ d'un éditorial. Néanmoins, force est de constater que parmi ces « étrangers » que nous sommes incapables de définir avec précision ; les uns, les plus connus et les plus cités, furent des volontaires dans l'acception la plus dépouillée du terme. Les autres, c'est également connu, furent contraints. Certains rejoignirent la France pour défendre une certaine idée de la civilisation, d'autres furent arrachés à leurs familles, d'autres encore cherchaient dans l'armée – accessoirement française – quelque-chose qu'ils ne trouvaient pas ailleurs. Quant à la France, il lui arriva de les accueillir à bras ouverts, de les rejeter ou de les enfermer. Elle les accueillit parfois avec un sentiment profond de fraternité et les utilisa souvent avec un cynisme remarquable. Comme le notait l'historien John Elting, « les Français, peuple pratique et économe, sont toujours prêts à

utiliser les étrangers désireux de les aider, lorsqu'il faut verser son sang et mourir pour la patrie (...) ».

- 3 C'est au croisement de tous ces possibles que se situe notre dossier. Benjamin Doizelet l'ouvre par un texte remarquable sur l'intégration des soldats noirs américains dans l'infanterie française en 1918. Il nous montre comment ils furent au cœur d'une négociation permanente entre Français et Américains, comment ils se battirent jusqu'à détenir, avec le 369^e RIUS, « *le record de durée passée en première ligne parmi tous les régiments américains* » et dans quelles conditions ils en furent « récompensés » par les deux nations. Brice Poulot s'intéresse à « *L'enseignement du français aux troupes coloniales en Afrique* ». Son article renvoie à la diffusion de la langue française entre « *volonté civilisatrice* » et intérêt immédiat du commandement. En le lisant, on découvre que l'idée même de l'enseignement du français aux troupes coloniales est absente jusqu'en 1927. Il nous apprend également qu'à partir des années 1930 le « français-tirailleur » « *impose un bagage minimum de 800 mots* » alors qu'actuellement à la Légion « *l'objectif affiché est à peine de 300 mots* » ! Comme à son habitude Philippe Guyot s'intéresse à la Légion étrangère à travers une étude comparée entre le recrutement étranger au sein du RMLE d'une guerre mondiale à l'autre. Son étude de cas, très fouillée, mériterait d'être généralisée car elle pousse à s'interroger sur l'évolution de l'image de la France dans le monde et sur la permanence exemplaire de la participation de la Légion à l'effort de guerre français. Dans une perspective différente, Jean-Jacques Monsuez revient sur le rôle des étrangers dans le service de santé pendant la campagne de 1940. Il nous montre que le « *volontariat étranger* » est également sélectif car « *souvent composé de professionnels privilégiés qui se sont engagés avec des motivations réfléchies* ». S'intéressant à la constitution d'un « *génie vietnamien* » pendant la guerre d'Indochine, Ivan Cadeau pose la question de son impact, positif ou négatif, sur le CEFEO. Ce faisant, il rappelle surtout que jusqu'à l'arrivée du général de Lattre de Tassigny, presque rien n'existait en la matière. Ce qui traduit un manque d'intérêt complet pour la guerre d'Indochine, hormis pendant « *l'année de Lattre* » et renvoie à la composition, majoritairement étrangère du CEFEO, quelle que soit la définition qu'on donne à ce mot. Enfin, Diego Gaspar Celaya propose un article fondateur sur l'engagement des Espagnols dans les Forces françaises libres. Nous n'en évoquons qu'un aspect décalé, tant l'article est riche, qui est celui du refus d'un certain nombre d'Espagnols de rejoindre la Légion étrangère. Pourquoi ? Parce que ce refus rappelle celui des réfugiés Espagnols qui, en 1831, signèrent une pétition adressée à Soult dans laquelle ils indiquaient qu'ils étaient prêts à mourir pour défendre « *la France pays de la Liberté* » mais refusaient de s'engager pour aller combattre quelque part dans l'Algérois...